



**+ de 50 raids
à notre actif !**

LE RAID DES BAROUDEURS

Nous contacter :

Tél. 02 43 20 21 69

info@raiddesbaroudeurs.com

5 rue de Mayenne
72140 Sillé le Guillaume

www.raiddesbaroudeurs.com



LE RAID DES BAROUDEURS / ATYPIK TRAVEL

Licence : IM072100001

R.C.S. LE MANS 444 223 531 - R.C.P. MMA

Garantie des fonds déposés APST

APST
Association Professionnelle
de Solidarité du Tourisme

Avec le soutien de

Sojasun

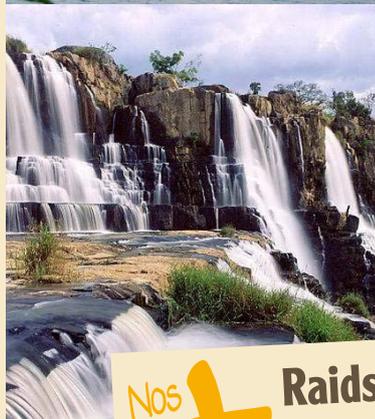


Raid Indochine

Du 11 janvier au 28 février 2015



Avec le soutien de



Nos  Raids effectués avec assistances mécanique, logistique et médicale

en 2CV et véhicules anciens



PROGRAMME

ETAPE 1	PARIS / HÔ CHI MINH (SAIGON)	
11 janvier	Nuit à bord 	
ETAPE 2	HÔ CHI MINH (SAIGON)	
12 janvier	Récupération des véhicules. Nuit à l'hôtel Sanouva	
ETAPE 3	HÔ CHI MINH (SAIGON)	
13 janvier	Visite de la ville. Nuit à l'hôtel Sanouva	
ETAPE 4	HÔ CHI MINH (SAIGON)	
14 janvier	Visite des tunnels de Cu Chi. Nuit à l'hôtel Sanouva	
ETAPE 5	SAIGON / CAN THO	170 km
15 janvier	Route depuis Saigon, via Mytho et Vinh Long, à travers le Delta du Mékong. Nuit à Can Tho.	
ETAPE 6	CAN THO / HA TIEN	200 km
16 janvier	Route sur la RN 91 Nord via Long Xuyen puis à travers la province de An Giang. Nuit à Ha Tien.	
ETAPE 7	HA TIEN / BOKOR	100 km
17 janvier	Le matin, formalités de passage de la frontière. Route vers Kampot. Après-midi, route pour la montagne du Bokhor. Visite du Bokhor. Nuit au Bokhor hôtel.	
ETAPE 8	BOKOR / PHNOM PENH	200 km
18 janvier	Descente du Bokor, puis route vers Phnom Penh.	
ETAPE 9	PHNOM PENH	
19 janvier	Visite de la ville. Fin d'après-midi, croisière sur la rivière Ton Le Sap. Nuit à Phnom Penh.	
ETAPE 10	PHNOM PENH / SEN MONOROM	356 km
20 janvier	Route à travers la province. Visite d'une plantation de caoutchouc. Fin d'après-midi, arrivée à Sen Monorom. Nuit au Myura Resort	
ETAPE 11	SEN MONOROM / BAN LUNG	180 km
21 janvier	Route vers le Nord du Mondulkiri - Ratanakiri. En cours de route, arrêt dans des villages Cham et Mngong. Nuit en hôtel à Ban Lung.	
ETAPE 12	BAN LUNG / SI PHAN DON	200 km
22 janvier	Route à travers l'Ouest du Ratanakiri, à travers la forêt – clairière cambodgienne. Arrêt à Stung Sen. Tour en bateau sur le Mékong. Découverte des 4000 îles	
PASSAGE FRONTIERE CAMBODGIENNE		
	Nuit en Resort à Si Phan Don.	
ETAPE 13	SI PHAN DON	
23 janvier	Visite des chutes de Khone. Excursion en pirogue dans les Iles. Nuit en Resort à Si Phan Don.	
ETAPE 14	SI PHAN DON / ATTAPU	200 km
24 janvier	Route le long du Mekong puis de la Nam Xe Pian NBCA. Nuit dans un hôtel d'Attapu.	
ETAPE 15	ATTAPU – DAKCHUNG	150 km
25 janvier	Route le long de la piste Ho Chi Minh. Itinéraire sur piste de montagne, le long d'un paysage sauvage, à travers des villages proto-indochinois et des restes de la guerre secrète américaine. Nuit en village katu aux alentours de Dakchung.	
ETAPE 16	DAKCHUNG / KALUM	100 km
26 janvier	Piste de montagne sur les contreforts ouest du Parc du Xe Xap, une partie en jungle, le long de villages katu.	
ETAPE 17	KALUM / TA OI	335 km
27 janvier	Piste sur les contreforts ouest du Parc du Xe Xap, une partie en jungle, le long de villages katu.	
ETAPE 18	TA OI / SAVANNAKHET	270 km
28 janvier	Route via le secteur de la forêt du Xe Ban Nuan, puis le long de l'axe du Mekong jusqu'à Savannakhet. Nuit dans un hôtel de Savannakhet	

ETAPE 19	SAVANNAKHET / PAKSAN	235 km
29 janvier	Route le long de l'axe du Mekong Nuit dans un hôtel de Paksan	
ETAPE 20	PAKSAN / PHONGSAVAN	180 km
30 janvier	Route le long des flancs orientaux du mythique Phou Bia, point culminant du Laos le long de villages, de jungles et rivières. En début d'après midi, traversée du Sud de la Plaine des Jarres. Visite du Site N1. Nuit dans un hôtel de Phongsavan.	
ETAPE 21	PHONGSAVAN / LUANG PRABANG	220 km
31 janvier	Superbe route de sur le plateau de Xieng Khouang puis le long de massifs calcaires entre Phongsavan et Luang Prabang. Découverte de l'ancienne citée royale. Nuit dans un hôtel de Luang Prabang	
ETAPE 22	LUANG PRABANG	
1 ^{er} février	Le matin, visite classique de la ville, après midi, excursion sur le Mékong jusqu'aux Grottes de Pak Ou. Nuit dans un hôtel de Luang Prabang.	
ETAPE 23	LUANG PRABANG / PAK NAM NOI	272 km
2 février	Route de montagne vers le Nord. Arrêt dans des villages hmong ou khmu. Nuit en maison locale à Pak Nam Noi	
ETAPE 24	PAK NAM NOI / BAN YAPA	80 km
3 février	Route le long d'une piste empierrée longeant les crêtes des Monts du Phu Sang, le long de villages Akha et Hmong Mouchi. Début d'après-midi, route sommitale de crête sur les sommets du Phu Sang (montagne de l'Eléphant). Vers 16h, départ pour 4 kms à pied vers un village O'Pa Le 4x4 amenant les affaires des voyageurs, les 2CV restent en garde au pied du sommet du Phu Sang. Nuit en village O'Pa.	
ETAPE 25	BAN YAPA / MUANG KHOA	80 km
4 février	Route des crêtes des Monts du Phu Sang	
ETAPE 26	MUANG KHOA / DIEN BIEN PHU	86 km
5 février	Après-midi, visite en voiture du site de la bataille de Dien Bien Phu. Arrêt dans un village thaï. Route pour la frontière Vietnamienne. Formalités de passage.	
PASSAGE FRONTIERE VIETAMIENNE		
ETAPE 27	DIEN BIEN PHU / SA PA	284 km
6 février	Route de montagne vers Sapa. Découverte de Sapa Nuit en hôtel à Sapa	
ETAPE 28	SA PA	
7 février	Excursion aux alentours de Sa Pa Visite de villages Hmong. Nuit en hôtel à Sapa	
ETAPE 29	SA PA / HA GIANG	170 km
8 février	Début des routes en pays calcaire. Nuit en hôtel à Ha Giang	
ETAPE 30	HA GIANG / DONG VAN	150 km
9 février	Route à travers le Geopark de Dong Van. Nuit en hôtel à Dong Van.	
ETAPE 31	DONG VAN / BAO LAC (LO LO)	100 km
10 février	Route via la passe de Ma Pi Len, Meo Vac et le Geopark de Dong Van. Si les 2 CV ne montent pas la piste (4 km), transfert au village avec les 4X4. Nuit à Khuoi Khon, village Lo Lo.	
ETAPE 32	BAO LAC / CAO BANG	250 km
11 février	Route pour Cao Bang via le massif de Thong Nong et de Mo Xat, à travers le pays calcaire. Option de rajouter une nuit à Nam Ngu, hameau tay se situant dans une superbe partie du massif de Thong Nong.	
ETAPE 33	CAO BANG / HANOI	281 km
12 février	Route le long de la RN4, passage par Lang Son, Porte de la Chine, puis route vers Hanoi. Points d'intérêt: Sites d'embuscade de la RC4 (octobre 1950) qui opposa les forces du corps expéditionnaire français à celles du Viêt Minh. Nuit à l'hôtel Golden Lotus Luxury	
ETAPE 34	HANOI	
13 février	Visite de la ville et des ses vieux monuments Dîner de gala. Nuit à l'hôtel Golden Lotus Luxury	
ETAPE 35	HANOI / PARIS	
14 février	Nuit à bord 	

OU OPTION EXTENSION : HANOI / HALONG

ETAPE 36 HANOI / HALONG

14 février *Matin, route pour Halong, après-midi croisière dans la Baie.
Nuit sur une Jonque*

ETAPE 37 HALONG / HANOI

15 février *Matin, fin de la croisière, après-midi, route Halong / Hanoi*

ETAPE 38 HA NOI / MAI CHAU

16 février *Route à travers la campagne du Delta du Fleuve Rouge puis vers les massifs montagneux de Mai Chau. Découverte du Delta du Fleuve Rouge. Route de montagne vers Mai Chau. Nuit à l'hôtel Mai Chau lodge, De luxe pool view*

ETAPE 40 MAI CHAU – PHO CHAU

17 février *Route le long de la RN 15, la fameuse Piste Hô Chi Minh*

ETAPE 41 PHO CHAU / PHONG NHA

18 février *Continuation sur la Piste Hô Chi Minh, vers les hauteurs de la Cordillère annamitique*

ETAPE 42 PHONG NHA / KHE SAN

19 février *Passage le long d'importants sites de bataille de la guerre du Vietnam, visite de Khe San. Superbes tronçons de Route sur les monts de la Cordillère.*

ETAPE 43 KHE SAN / KHAM DUC

20 février *Passage par le pays katu. Visite d'un village. Franchissement de plusieurs cols et de zones encore couvertes de jungle. Visite du site de la bataille de Kham Duc.*

ETAPE 44 KHAM DUC / KONTUM

21 février *Cols et monts de la Cordillère Annamitique. Visite d'un village Bahnar*

ETAPE 45 KONTUM / BUON MA THUOT

22 février *Traversée du Haut Plateau, le long de brousses ou de plantations de café.*

ETAPE 46 BUON MA THUOT / DA LAT

23 février *Arrêt au Lac Lac, lac de montagne. Route le long de la RN 27, ancien pays hmong gar, passage de cols et montée vers les monts du Lang Biang.*

ETAPE 47 DA LAT / MUI NE

24 février *Route sur le versant sud du Lang Biang Superbe route descendant vers la côte*

ETAPE 48 MUI NE

25 février *Journée libre*

ETAPE 49 MUI NE / HÔ CHI MINH (SAIGON)

26 février *Route N1 vers Saigon. Nuit à l'hôtel Sanouva*

ETAPE 50 HÔ CHI MINH (SAIGON)

27 février *Restitution des véhicules Soirée de gala. Nuit à l'hôtel Sanouva*

ETAPE 51 HÔ CHI MINH (SAIGON) / PARIS

28 février *Nuit à bord ✈️*

Passion, partage, solidarité, entre-aide, bonne humeur, voici quelques adjectifs résumant assez bien notre état d'esprit. Alors venez rejoindre la grande famille du Raid des Baroudeurs !

L'expédition des jungles perdues

Un Raid Trans-Indochinois, de Saigon au Delta du Mékong, de la baie de Kampot à Phnom Penh, du Haut Plateau cambodgien aux pistes du Sud Laos, anciens tronçons de la Piste Ho Chi Minh ; De Luang Prabang au mystérieux Nord Laos, contrée de minorités ethniques aussi étranges que méconnues, de Dien Bien Phu au Meoc Vac, extrême Nord Vietnam connu pour la magnificence de ses massifs calcaires et pour ses routes historiques ; En extension, de Hanoi à Saigon le long de la Route 14 et de la cordillère annamitique, tel est le programme de ce raid encore inédit. Un périple à travers l'ancienne Indochine, à la rencontre des populations, le long de pistes improbables, de routes aériennes, de fleuves mythiques et des dernières jungles de la péninsule.

Projet humanitaire soutenu par notre partenaire Sojasun

Ce Raid en Indochine va nous permettre de pouvoir venir en aide à des enfants souffrant de graves pathologies et vivant dans des régions tellement retirées (la plupart du temps en plein cœur de la jungle) qu'il n'y a aucun moyen de les soigner sur place. Nous pouvons tout particulièrement cette année porter secours à Miss Don. Voici son histoire : en mars 2012, une fillette katu de 10 ans de Ban Paleng au Laos, gravement brûlée, a été amenée et opérée à l'hôpital de Paksé grâce à l'action de notre agence réceptive et du docteur Phetathany. Suite à l'intervention chirurgicale, elle a retrouvé l'usage de son bras droit. Par contre, les cicatrices de ses brûlures étant techniquement impossibles à traiter au Laos, la suite du projet consiste à récolter des dons afin de pouvoir réaliser ailleurs une greffe sur son torse.

Merci tout simplement d'en parler autour de vous pour qu'une véritable chaîne de cœur puisse se mettre en place en complément de l'action de notre partenaire Sojasun. Nous restons à votre disposition pour plus d'informations.



Ce raid peut s'effectuer à bord de votre propre véhicule que nous devons transporter jusqu'à Ho Chi Minh par la voie maritime ; ou à bord d'un véhicule de location (2CV ou 4x4) que nous mettrons à votre disposition sous certaines conditions. Nous consulter. Les étapes sont données à titre indicatif et peuvent être soumises à modification, y compris pendant le périple

RESPONSABILITE :

Le Raid des Baroudeurs a souscrit une assurance responsabilité civile professionnelle auprès de MMA sous le N°112466119. La garantie financière du Raid des Baroudeurs est assurée par l'APST – 15 avenue Carnot – 75017 PARIS.

CONDITIONS DE PARTICIPATION :

Pour participer au périple « RAID INDOCHINE 2015 » proposé par le Raid des Baroudeurs, **il faut être titulaire d'un permis de conduire national et international.**

FORMALITES :

Les formalités douanières et de police, l'enregistrement sur tout le trajet sont pris en charge par l'organisation à partir des éléments que vous nous aurez fournis (rappel : Les passeports devront être valides jusqu'au 01/12/2015).

DOCUMENTS DE VOYAGE :

Les participants sont tenus d'être en possession des divers documents de voyage requis par les autorités des pays où ils se rendent ou dont ils reviennent ainsi que des pays par lesquels ils transitent.

En aucun cas, nous ne pouvons supporter les frais supplémentaires qui résulteraient de la non présentation des documents aux autorités des pays concernés.

RESPONSABILITE ET FORCE MAJEURE :

Toutes les mentions relatives aux prix, itinéraires, horaires, formalités administratives ou sanitaires, figurant dans notre programme ne sont fournies qu'à titre purement indicatif et ne peuvent constituer un engagement de notre part.

En aucun cas, Le Raid des Baroudeurs ne peut être tenu responsable du fait des circonstances de force majeure, du fait de tiers étrangers à la fourniture des prestations prévues au contrat ou de la mauvaise exécution du contrat imputable à l'acheteur.

La notion de responsabilité civile (accident, incident, vol) variant de pays à pays suivant les législations, il est vivement conseillé aux clients de se garantir par une assurance individuelle.

• Responsabilité du client quelle qu'en soit la raison:

(1) Tout voyage interrompu ou abrégé ou toute prestation non consommée du fait du client, pour quelque cause que ce soit, ne donnera lieu à aucun remboursement ni indemnisation.

(2) Le voyage ne peut en aucun cas être remboursé lorsque le client ne se présente pas au départ du voyage.

(3) Pertes et vols. Il appartient au client de toujours rester vigilant. Les objets ou effets personnels des clients restent placés sous leur responsabilité pendant toute la durée de leur voyage et de leur séjour, à moins qu'ils aient été placés dans les coffres mis à la disposition des clients par les prestataires. Hormis ce cas, le Raid des Baroudeurs ne peut en aucun cas être tenu pour responsable de la perte ou du vol pendant les voyages et séjours. En cas de vol, il appartient au client de procéder à une déclaration de vol sur place auprès des autorités locales compétentes et d'en informer le Raid des Baroudeurs.

• Responsabilité des prestataires locaux :

Chaque prestataire conserve à l'égard du client sa propre responsabilité selon la législation qui le régit ou les conventions internationales instituant notamment des limitations de responsabilité. Si la responsabilité du Raid des Baroudeurs était engagée sur le fondement d'une faute commise par le prestataire local, elle serait limitée dans les mêmes conditions que celle du prestataire.

RAIDS DES BAROUDEURS - DIVERS

• Les participants doivent disposer d'un véhicule en état de bon fonctionnement et répondant aux règles en vigueur, tant en France qu'à l'étranger, relatives aux véhicules automobiles et au code de la route, notamment être à jour du contrôle technique obligatoire.

• Les véhicules devront porter les adhésifs officiels de la manifestation (à la charge du « Raid des Baroudeurs » de les fournir) ainsi que les numéros dans les emplacements concernés. Les documents légaux doivent être en permanence à bord du véhicule (permis de conduire, carte grise, carte verte, contrat d'assurance).

• Les reportages, photos, images de télévision ou tout autre système audiovisuel ne peuvent être exploités sans l'accord écrit préalable du « Raid des Baroudeurs ». Toute communication publique avant, pendant, ou après le raid, ne pourra être effectuée qu'avec l'accord de l'organisation qui demeure seule propriétaire de tous les droits y afférents.

• Le « Raid des Baroudeurs » assure l'assistance technique et médicale de premier secours (ou en liaison/appel à du personnel médical local) pendant la durée du raid sur le parcours défini dans le road-book à l'exclusion de tout autre itinéraire. Le véhicule d'assistance peut fournir les pièces mécaniques dans la limite des stocks disponibles. Les carburants, huiles, consommations

personnelles, pièces de rechange et acheminement des pièces de rechange sont à la charge des participants.

• Les équipages doivent strictement suivre les consignes de sécurité qui leur seront communiqués par « Raid des Baroudeurs » ainsi que le code de la route de chaque pays traversé. Les instructions de « Raid des Baroudeurs » peuvent être à tout moment modifiées si les circonstances le nécessitent (problème politique ou administratif, perturbation climatique, grève, etc...). « Raid des Baroudeurs » restera seul juge de l'opportunité de ces décisions. Le « Raid des Baroudeurs » se réserve le droit d'exclure du raid les détenteurs ou usagers de produits prohibés, les participants jugés indésirables vis à vis de l'organisation des autres participants ou des pays traversés. Il en sera de même dans le cas du constat d'une conduite jugée dangereuse à leur égard ou à celui des autres participants.

• En cas de destruction du véhicule du participant, l'équipage sera invité à bord d'un véhicule d'assistance pour rejoindre le lieu d'hébergement (carburant à la charge du client). Le « Raid des Baroudeurs » s'efforcera de proposer à ces participants des solutions leur permettant de suivre le Raid. En cas d'abandon pour cause médicale, les frais de carburant pour le rapatriement du véhicule ainsi que les frais maritimes resteront à la charge du client. En cas d'abandon pour cause mécanique suite à une panne irrémédiable, les frais de dépanneuse restent à la charge du client ainsi que les frais maritimes. En cas d'abandon volontaire sans motif valable, le participant devra prendre en charge la totalité du rapatriement du véhicule et tous les frais annexes provoqués par cette situation.

Chaque participant reconnaît et accepte qu'il s'agisse d'un raid et non d'une épreuve sportive. En outre, par la signature du dossier d'inscription, il reconnaît prendre conscience des risques inhérents au caractère particulier de ce genre de manifestation et de l'éloignement des centres médicaux. Il déclare assumer ces risques et renonce à rechercher la responsabilité de « Raid des Baroudeurs » pour tout accident, vol, dommages aux biens ou aux personnes, maladie, etc... Ces engagements seront opposables aux ayants droits de chaque participant.

PIECES A JOINDRE A VOTRE INSCRIPTION

- 8 photos d'identité **identiques (de photographe)**
- Joindre les photocopies (ou scan) des documents suivants :
 - **de toutes les pages du passeport** (et avoir au moins une dizaine de pages vierges)
 - du dossier médical
 - de la carte grise (recto-verso)
 - le numéro moteur et le numéro de châssis
 - du permis de conduire national
 - du permis de conduire international
 - de l'assurance du véhicule ainsi que l'assurance monde
 - photos couleur du véhicule (face, ¾ AV et ¾ AR)
 - une déclaration de la valeur du véhicule
 - liste des accessoires intégrés dans le véhicule (GPS, téléphone satellite,...) – cependant, il est fortement conseillé de ne rien laisser dans le véhicule
 - dimensions du véhicule (hauteur, longueur et largeur / poids)
 - Dans le cas où le conducteur n'est pas le propriétaire du véhicule, une attestation certifiée (la procuration de prêt) autorisant l'utilisation du véhicule sera nécessaire. TRÈS IMPORTANT : merci de nous signaler si vous êtes dans ce cas.

RECLAMATIONS

Aucune réclamation ne pourra être faite concernant le prix des prestations. Le client accepte qu'il s'agisse d'un montant forfaitaire et de ce fait ne pourra prétendre à une tarification détaillée des prestations.

Toute réclamation de défaillance doit être transmise par lettre recommandée avec accusé de réception accompagnée de tous les justificatifs dans les 8 jours suivant le retour du voyage ou du séjour. Le non-respect de ce délai rendra la réclamation non recevable.

Dans la mesure où chaque contrat de vente signé est individuel, toute réclamation doit être individuelle et non collective.

En cas de litige, seuls les tribunaux de la Sarthe sont compétents.

En annexe, le certificat médical

Je soussigné(e)..... agissant pour moi-même et/ou pour le compte des personnes inscrites certifie avoir pris connaissance des conditions particulières de vente du périple La Raid Indochine 2015.

Date : ___/___/_____

Signature client

Signature vendeur

RAID INDOCHINE 2015

CONTRAT DE VENTE DE FORFAIT TOURISTIQUE

A RETOURNER IMPÉRATIVEMENT A L'INSCRIPTION AVEC VOTRE 1^{er} ACOMPTE



RAID DES BAROUDEURS

5 rue de Mayenne 72140 SILLÉ LE GUILLAUME

Email. info@raiddesbaroudeurs.com - www.raiddesbaroudeurs.com

TYPE DE CONTRAT :	Forfait
ORGANISATEUR :	Le Raid des Baroudeurs / Atypik Travel
Intitulé du voyage :	RAID INDOCHINE 2015
	Circuit de 36 jours, 51 jours avec l'option extension Hanoi / Hô Chi Minh

PARTICIPANT

Nom : Prénom :

Adresse :

Date de naissance : ___/___/_____ Tél fixe : !__!__!__!__!__! - Portable : !__!__!__!__!__!

E-mail :

Accompagné de :

Nom : Prénom :

Lien de parenté : Date de naissance : ___/___/_____

DATES : DU 11 JANVIER AU 14 FEVRIER 2015 - AVEC OPTION EXTENSION, DATES : DU 11 JANVIER AU 28 FÉVRIER 2015

ALLER	RETOUR
Départ de Paris pour Hô Chi Minh Jour : 11 janvier 2015 (arrivée le 12/01/15)	Circuit Classique : Départ de Hanoi pour Paris le 14/02/2014 – heure à définir Arrivée à Paris le 15/02/2015 Avec extension : Départ de Hô Chi Minh pour Paris le 28/02/2015 – heure à définir Arrivée à Paris le 01 ^{er} /03/2015

NB : les véhicules partiront environ 1 mois avant le départ du périple et reviendront 1 mois après.

DESTINATION	Asie - FORMULE ACCOMPAGNÉE
TYPE DE VOYAGE	Circuit classique de 36 jours (ou 51 jours avec l'option extension Hanoi /Hô Chi Minh)
REPRESENTANTS LOCAUX	Dans chaque pays traversé
TYPE DE TRANSPORT	Votre propre véhicule ou celui que vous aurez loué à l'organisation (tarif : nous consulter)
MODE D'HEBERGEMENT	Hôtels (ou autre hébergement selon programme)
REPAS	Demi-pension et déjeuners lors des visites
VISITES ET EXCURSIONS	Selon programme joint

FORMALITES : passeport valide jusqu'au 01/12/2015. Il appartient au client de vérifier la validité des documents mentionnés.

Pour les non-ressortissants français, prière de consulter les autorités compétentes (ambassades, consulats)

Détenir un permis de conduire national et international.

Et souscrire une assurance, couvrant au moins l'assistance des frais médicaux et le rapatriement.

REGLEMENT /PRIX DU VOYAGE	
Base 20 personnes - 10 véhicules minimum	8900 €/personne (base un équipage de deux personnes par chambre) hors assurance
Extension Hanoi / Hô Chi Minh	
Base 10 personnes - 5 véhicules minimum	+ 2900 €/personne par rapport au prix de base du forfait classique

ASSURANCES : Les assurances assistance, frais médicaux, bagages, annulation, rapatriement ne sont pas incluses dans le prix. Une assurance multirisque M.M.A. annulation / assistance / interruption de séjour / rapatriement / bagages vous est proposée, à souscrire au moment de l'inscription au voyage.

A titre indicatif, les assurances incluses dans les cartes Visa 1^{er} et les cartes Master Gold couvrent en général à hauteur maximale de 5000€ par assuré et par année civile les risques d'annulation de voyage. Nous vous conseillons donc vivement de souscrire notre assurance M.M.A.

CONDITIONS PARTICULIERES DE VENTE PERIPLE RAID INDOCHINE – JANVIER / FÉVRIER 2015

Les présentes conditions particulières de ventes ont été élaborées conformément à la loi n° 92.645 du 13 juillet 1992 (JO du 14 juillet 1992) et son décret d'application n° 94.490 du 15 juin 1994 (JO du 17 juin 1994), ainsi qu'à partir du décret n°2009-1652 du 23 décembre 2009 portant application de la loi n°2009-88 du 22 juillet 2009 de développement et de modernisation des services touristiques, qui déterminent les conditions d'exercice des activités relatives à l'organisation et à la vente de voyages ou de séjours. Conformément à l'article R211.14 du Code du Tourisme, le site, la proposition, le devis (en ce les présentes conditions générales et particulières de vente) a vocation à informer les clients préalablement à la signature du contrat de vente, du contenu des prestations proposées relatives au transport et au séjour, du prix et des modalités de paiement, des conditions d'annulation et de modification du voyage. Se conférer aux conditions générales de vente (extrait du code du tourisme : article R211-3 à R211-18). Disponibles sur simple demande.

LES PRIX

Les prix indiqués ont été établis sur la base des conditions économiques existant au moment de la création du produit « LE RAID INDOCHINE 2015 ». Ils sont calculés de façon forfaitaire et comprennent exclusivement un ensemble de prestations décrites dans le programme du périple et la rubrique « Les prix comprennent ». Le Raid des Baroudeurs se réserve le droit de modifier ses prix tant à la hausse qu'à la baisse, et ce jusqu'à 1 mois avant le départ soit 11 décembre 2014 y compris pour les clients ayant déjà réglé l'intégralité de leur séjour, ou une partie de leur séjour dans le cas où les taux de change, prix du carburant, taxes légales ou réglementaires, tarifs de nos prestataires connaîtraient une quelconque modification. Pour information, le taux de change en vigueur pour la tarification de ce voyage est : 1 € = 1.352 \$ (taux de change au 31/01/2014). Si l'augmentation vient à dépasser 10% du prix total initial, le client a la possibilité d'annuler son voyage sans aucune charge pour lui. Les prix sont calculés sur la base des accords passés avec nos fournisseurs et prennent en compte les frais perçus par les différents intervenants. Étant acceptés librement par le client qui reconnaît en avoir pris connaissance lors de la réservation, aucune contestation ne pourra être admise à son retour.

MARITIME

Le transport maritime sera à régler séparément environ 3 mois avant le départ, date à laquelle le tarif vous sera communiqué. A titre indicatif, il s'élevait au 23/11/2013 à 1800 € /trajet/véhicule incluant les frais de dédouanement. En cas d'annulation, et ce, jusqu'à 31 jours avant la date de départ du bateau,

MODIFICATIONS / ANNULATION A L'INITIATIVE DU CLIENT

Toute annulation émanant du participant entraîne des frais variables, à payer au Raid des Baroudeurs (par équipage) :

Frais d'annulation (hors maritime : se référer au paragraphe maritime)	CIRCUIT CLASSIQUE Base 20	CIRCUIT + EXTENSION Base 10
Entre votre date d'inscription et le 30 juin 2014, nous conservons	4 000 €*	5 000 €*
Entre le 01 ^{er} juillet et le 10/10/2014, nous conservons	10 900 €*	12 500 €*
Entre le 11 octobre et la date de départ, nous conservons	17 800 €*	23 600 €*
Assurance multirisques	535 €/pers	708 €/pers

Quelque soit la date d'annulation, l'assurance annulation n'est pas remboursée. **Attention ! L'assurance annulation n'est pas comprise dans le forfait. Nous vous conseillons de souscrire à notre assurance annulation MMA.*

Toutes prestations non utilisées ne pourront être remboursées. Les prestations volontairement modifiées sur place par le client sont soumises aux conditions de nos partenaires. Les prestations supplémentaires ou de remplacement engendrant un surcoût devront être réglées directement à nos partenaires locaux et ne pourront en aucun cas engager la responsabilité le Raid des Baroudeurs. Elles ne donneront lieu à aucun remboursement de la partie non utilisée des prestations. Toutes annulations de la part des clients doivent systématiquement être faites auprès du Raid des Baroudeurs. A cet égard, vous devez nous contacter le plus rapidement possible. Les annulations devront être notifiées par courrier recommandé avec accusé de réception. La date retenue pour définir les délais d'annulation donnant lieu à des pénalités ci-dessus définies, sera celle de la date de l'avis de présentation de la lettre recommandée. Seul, le souscripteur principal est habilité à annuler le contrat de vente. Le Raid des Baroudeurs se réserve le droit de débiter votre compte de toutes sommes restant dues.

MODIFICATIONS / ANNULATION A L'INITIATIVE DU RAID DES BAROUDEURS

Nous pouvons être amenés à annuler un voyage ou un départ ne réunissant pas un nombre suffisant de participants, ou du moins à réajuster à concurrence de 10 % du montant du voyage le prix initial. Ce périple pourra donc être annulé **2 mois avant le départ, soit le 11 novembre 2014 s'il ne réunit pas au moins 10 équipages**. Un réajustement à hauteur maximale de 10% peut intervenir dans le cas d'augmentations imprévues des prestations de nos agents locaux, des compagnies de transport ou de fluctuations du cours du change (le taux de change en vigueur pour la tarification de ce voyage est de 1€=1.352\$ au 31/01/2014). En cas d'annulation de voyage, le remboursement intégral des sommes versées pour ce voyage nous dégage de toute responsabilité, quelle que soit la date à laquelle survient cette annulation.

Nous nous réservons le droit de modifier l'agencement et le programme de ce circuit organisé, de substituer une prestation à une autre ou un moyen de transport à un autre, si les circonstances l'exigent.

une pénalité de 1000€ vous sera retenue. A moins de 31 jours, les véhicules ayant été préalablement enregistrés, la totalité vous sera retenue.

A noter : les véhicules partiront environ 1 mois avant le départ du périple et rentreront 1 mois après le retour.

Le contrat de transport sera valable pour le/les clients pour qui il est réalisé, à la date et pour le navire indiqué (ou similaire). Il ne pourra être en aucun cas transféré à un autre client (non cessible).

Réglementation à bord : les clients acceptent de se conformer aux règlements du transporteur et à tous les ordres et instructions du Commandant ou Officiers du navire. Les dépenses de toutes natures, y compris les amendes et pénalités ou autres charges, supportées par le transporteur du fait par le non respect du client des règlements du navire, des gouvernements et/ou autorités, devront être remboursés par le/les clients au transporteur.

INSCRIPTION ET PAIEMENT

Toute inscription au périple « LE RAID INDOCHINE 2015 » s'effectue par l'établissement d'un contrat de vente de forfait touristique et par le paiement d'un acompte. Base 20 payants inscrits :

1^{er} acompte à l'inscription : 4000 euros par équipage de 2 personnes
2^{ème} acompte au 01/07/2014 : 6900 euros par équipage de 2 personnes
Solde au 11/10/2014 : 6900 euros par équipage de 2 personnes*

AVEC EXTENSION BASE 10 payants inscrits :

1^{er} acompte à l'inscription : 5000 euros par équipage de 2 personnes
2^{ème} acompte au 01/07/2014 : 9300 euros par équipage de 2 personnes
Solde au 11/10/2014 : 9300 euros par équipage de 2 personnes** hors maritime (le transport maritime sera à régler séparément environ 3 mois avant le départ – se conférer au paragraphe « MARITIME »).

En cas de règlement par carte de crédit ou bancaire, l'inscription ne sera validée qu'après accord donné par les centres de paiement concernés.

En cas de règlement par chèque (à l'ordre du Raid des Baroudeurs), l'inscription ne sera validée que lorsque le chèque aura été encaissé et validé par la banque du destinataire.

Dans le cas où, les centres de paiement refuseraient le règlement, la commande serait automatiquement annulée et le client prévenu par voie postale, courrier électronique ou téléphone. Dans le cas où le règlement serait irrégulier, insuffisant voire inexistant, les prestations vendues seraient automatiquement annulées et les frais encourus à la seule charge du client.

CONDITIONS ET RÈGLEMENT CIRCUIT CLASSIQUE (base obligatoire)		CONDITIONS ET RÈGLEMENT CIRCUIT AVEC EXTENSION :	
Prix du voyage base 1 équipage de 2 personnes (hors assurance et hors maritime)	17 800 € / équipage *	Je souscris à l'extension <input type="checkbox"/> oui <input type="checkbox"/> non	
1 ^{er} acompte + assurance si souscrite	4 000 € / équipage *	Prix du voyage base 1 équipage de 2 personnes (hors assurance et hors maritime)	23 600 € / équipage *
versés le	<input type="text"/>	1 ^{er} acompte + assurance si souscrite	5 000 € / équipage *
2 ^{ème} acompte au 01 ^{er} juillet 2014	6 900 € / équipage *	versés le	<input type="text"/>
Solde 3 mois avant le départ, soit 11 octobre 2014	6 900 € / équipage *	2 ^{ème} acompte au 01 ^{er} juillet 2014	9 300 € / équipage *
		Solde 3 mois avant le départ, soit 11 octobre 2014	9 300 € / équipage *

*N'inclut pas le maritime – sera à régler environ 3 mois avant le départ. A titre indicatif, il s'élevait au 23/11/2013 à environ 1800 € par trajet par véhicule (incluant les frais de dédouanement). Base véhicule 2CV.

Les sommes sont à régler à l'ordre du Raid des Baroudeurs – ATYPIK TRAVEL, sans escompte et sans rappel de notre part, et à adresser à ATYPIK TRAVEL 5 rue de Mayenne – 72140 SILLE LE GUILLAUME.

ASSURANCE MULTIRISQUE M.M.A. OPTIONNELLE

Hors traversée et hors assurance véhicule, 6 % du prix du voyage

En circuit classique : 535 €/personne (en plus de l'acompte, à verser en intégralité le jour de l'inscription)

soit 1070 € / équipage OUI NON

En circuit classique + extension : 708 €/personne

(en plus de l'acompte, à verser en intégralité le jour de l'inscription)

soit 1416 € / équipage OUI NON

CE PRIX COMPREND

- Les vols aller retour Paris / Hô Chi Minh / Hanoi / Paris
- L'hébergement en chambre double avec petits déjeuners inclus en hôtels 3*, hôtel de charme ou chez l'habitant (selon programme)
- La demi-pension et les déjeuners lors des visites (hors boissons)
- Les services d'un accompagnateur durant tout le circuit
- L'assistance mécanique (hors pièces et consommables)
- L'assistance médicale
- Les véhicules d'assistance (4X4, camion,...)
- Les frais de vie de l'organisation (accompagnateur, mécanicien,...)
- Les visites et droits d'entrée sur les sites mentionnés au programme (entrées, guides locaux, transport le cas échéant,...)
- L'assistance aux frontières
- Les frais d'enregistrement tout au long du trajet
- La remise de documents (carnet de route, T-shirts, autocollants,...)

TOTAL GÉNÉRAL À VERSER

€ / personne

€ / équipage

CE PRIX NE COMPREND PAS

- Le transport maritime des véhicule France/ Asie / France (au 23/11/2013, environ 1800 €/ trajet / véhicule, incluant les frais de douane). Base véhicule 2CV.
- L'extension Hanoi / Hô Chi Minh
- Les boissons pendant tout le périple (y compris lors des repas inclus au programme)
- Les droits de photos et de vidéo sur certains sites
- Les frais de carburant (environ 0,80€ le litre pour un parcours d'environ 4655 kms ; ou 6780 kms avec l'extension) et les frais de péage
- Les extras et dépenses personnelles (téléphone, fax,...)
- L'assurance des véhicules obligatoire
- Les pièces de rechange et leur transport en cas d'acheminement à partir de la France
- L'assurance multirisques (annulation / bagages / interruption de séjour et la garantie assistance et rapatriement à l'étranger) – Proposée en option par notre organisation
- Les hausses éventuelles : taxes aéroportuaires, carburant aérien, devises,...
- Les passeports, permis de conduire nationaux et internationaux
- Les cartes routières
- Tout ce qui n'est pas mentionné dans « ce prix comprend ».

CIRCUIT CLASSIQUE

1^{er} acompte (base 20) + assurance si souscrite

4 000 € / équipage *

versés le

2^{ème} acompte au 01^{er} juillet 2014

6 900 € / équipage *

Solde 3 mois avant le départ, soit 11 octobre 2014

6 900 € / équipage *

CIRCUIT AVEC EXTENSION

1^{er} acompte (base 20) + assurance si souscrite

5 000 € / équipage *

versés le

2^{ème} acompte au 01^{er} juillet 2014

9 300 € / équipage *

Solde 3 mois avant le départ, soit 11 octobre 2014

9 300 € / équipage *

Je soussigné(e)..... agissant pour moi-même et/ou pour le compte des personnes inscrites confirme notre inscription pour Le Raid Indochine 2015 et certifie avoir pris connaissance des conditions générales et particulières de vente du voyage ainsi que du programme présenté sur la brochure du Raid.

Date : ___/___/___

Signatures : Client _____ Vendeur _____

PREPARATION DE LA 2CV

CAHIER DES CHARGES

- 5 pneus en bon état (135X15) Éviter les pneus X
- Châssis en bon état (vérifier la corrosion)
- Contrôle des pivots
- Contrôler amortisseurs AV et AR (absence de fuite)
- Contrôler la direction (Jeu et soufflets de rotule)
- Modifier sortie échappement (devant la roue ARG)
- Pose d'anneaux de remorquages AV et AR (centrés)
- Pose d'un avertisseur à dépression (puissant)
- Pose d'un coupe circuit
- Pose d'un feu STOP supplémentaire
- Pose d'un filtre à essence avant la pompe à essence
- Pose d'un pare brise en verre feuilleté
- Pose d'un rétroviseur droit type camionnette
- Pose d'une tôle de protection carter moteur et boîte
- Pose d'une tôle de protection du réservoir d'essence
- Pose d'une triple prise allume-cigares
- Pose de 2 feux AR rouge antibrouillard (Anticrash)
- Pose de colliers sue les soufflets de cardans (+BV)
- Protection thermique du bol de liquide de freins
- Protéger l'entrée du filtre à air (collant de femme)
- Protéger les canalisations de carburant sur le châssis
- Protéger les canalisations de freins sur le châssis
- Protéger les tuyaux de freins sur les bras AR
- Remplacer le liquide de freins (LHM ou DOT4)
- Remplacer les bougies, le rupteur et le condensateur
- Renforcer la partie AV du châssis
- Resserer les écrous de cul de boîte de vitesses
- Réviser et régler les freins avant et arrière
- Réviser la carburation et l'allumage
- Verrouiller les épingles des couteaux de suspension

Pression de gonflage	AV	AR	Secours
Piste Normale	1.8	2	2
Piste dure, roche, cailloux	2.5	2.5	
Piste mixte sable et dur	1.2	1.2	
Sable mou	0.6	0.6	

A froid, diminuer la pression de gonflage de 0.5 bar

SUSPENSION

REGLAGE DE LA HAUTEUR DES SUSPENSIONS

- Sur route: Hauteur maxi autorisée par le constructeur
- Sur piste : hauteur maxi autorisée + 25 mm

Les hauteurs des véhiculles doivent être mesurées à l'avant et à l'arrière entre les 2 vis de fixation des traverses (réglage constructeur)

Réglage : Véhicule à vide et pneus à la bonne pression. Agir sur les tirants de suspension.

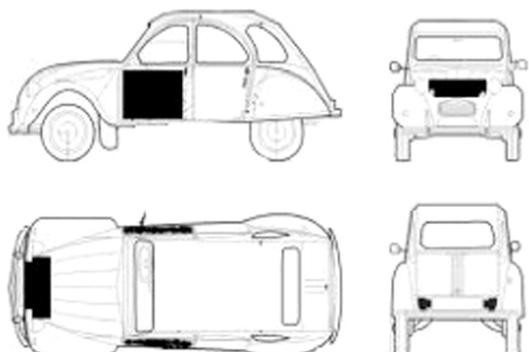
Tableau des hauteurs données par le constructeur

Véhicule	Pneus	Haut.AV	Haut.AR
2CV4-2CV6 Dyane	135X15	208 mm	291 mm
Méhari	135X15	236 mm	346 mm
Acadiane	135X15	212 mm	347 mm

TROUSSE DE BORD

- 1 bombe anticrevaison
- 1 coffret de lampes et fusibles de secours
- 1 extincteur (2KG)
- 1 gonfleur avec manomètre
- 1 jerrycan homologué US (10 ou 20 litres)
- 1 pelle légère de désensablage
- 1 pince multiprise, 1 pince coupante, 1 marteau, 1 jeu de tournevis plats et cruciformes, 1 clé à bougies, 1 jeu de clés plates et œil (7-8-10-11-12-13-14-17-19-21)
- 1 rouleau de chaterton
- 1 sangle de remorquage pour les pistes
- 2 triangles de signalisation (pour l'Espagne)
- Soulager le poids des bagages, la légèreté est le critère essentiel de franchissement pour la 2CV

EMPLACEMENTS (EN NOIR) RÉSERVÉS À L'ORGANISATION LES 2 PORTES AV ET LE NEZ DE CAPOT



INTERDICTIONS :

- Moteur 650 cm³ (visas ou ...plus)
- Allumage électronique
- Renforts bras
- Amortisseurs doubles

**En cas de remise aux normes,
facturation MO au tarif en vigueur**

CERTIFICAT MEDICAL

A retourner à ATYPIK TRAVEL – 5 rue de Mayenne – 7140 SILLE LE GUILLAUME

N° VEHICULE

NOM : **PRENOM :**

Date de naissance : Nationalité :

Adresse :

Téléphone :

Profession :

Personne à prévenir en cas de problème :

NOM ET ADRESSE DU MEDECIN TRAITANT :

RENSEIGNEMENTS MEDICAUX (à remplir avec le médecin) - ANTECEDENTS

- MEDICAUX :
- ALLERGIQUES :
- GROUPE SANGUIN :
- TRAITEMENT EN COURS :
- CHIRURGICAUX :
- PSYCHIATRIQUES :
- AFFECTION EN COURS :

PORT DE VERRES DE CONTACTS :

OUI

NON

Je soussigné, docteur.....

demeurant à.....

Inscrit à l'ordre des médecins (département) sous le numéro

Certifie que :

Ne présente aucune contre indication physique et psychologique à la participation au Raid Indochine 2015.

DATE

CACHET

SIGNATURE